

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

septembre 2014 • numéro **19**

GRANDES CULTURES



**LES PRIX PAYÉS AUX
PRODUCTEURS**
**Résultats de l'enquête
trimestrielle pour
le 3^e trimestre de la
campagne 2013/14**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la note de conjoncture mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs », qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Évolution des prix d'achat

En €/t	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14		Variation	Variation
	31/03/2009	31/03/2010	31/03/2011	31/03/2012	31/03/2013	31/12/2013	31/03/2014	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	147	107	169	176	211	164	171	4 %	- 19 %
Blé dur	227	162	201	267	236	193	207	7 %	- 12 %
Orges	155	94	137	171	193	155	159	2 %	- 18 %
Maïs	97	97	162	159	189	125	131	5 %	- 31 %
Seigle	138	94	136	154	187	138	136	- 1 %	- 27 %
Avoine	139	77	116	161	200	126	129	3 %	- 35 %
Triticale	136	85	149	155	189	137	144	5 %	- 24 %
Sorgho	85	88	153	151	192	129	133	3 %	- 31 %
Colza	342	246	352	412	462	347	359	4 %	- 22 %
Tournesol	285	221	380	392	461	306	313	2 %	- 32 %
Soja	328	262	333	341	458	407	419	3 %	- 9 %
Pois	184	144	178	203	257	214	222	4 %	- 14 %
Féveroles	194	143	173	211	289	245	252	3 %	- 13 %

Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent les prix consolidés à l'issue du troisième trimestre de la campagne 2013/14. Il s'agit donc des prix issus des transactions réalisées au cours de la période allant du **1^{er} juillet 2013 au 31 mars 2014**.

La prise en compte des nouvelles transactions réalisées au cours du troisième trimestre de campagne conduit à des corrections à la hausse des prix à la production moyens de campagne pour l'ensemble des espèces enquêtées à l'exception du seigle. En effet, le prix du seigle s'effrite légèrement par rapport au constat effectué à mi-campagne. Sur les prix des autres céréales enquêtées, les gains s'échelonnent de +3 à +14 euros ; c'est le blé dur qui profite une nouvelle fois de la plus forte augmentation. Pour les oléoprotéagineux, les hausses de prix sont comprises entre +7 et +12 euros, augmentation maximum relevée sur le colza et le soja.

Avoine, maïs et triticale se maintiennent dans un intervalle de 4 euros. Au sein des céréales, le prix le plus faible est à présent celui de l'avoine (129 €/t).

Les prix des céréales actuels sont inférieurs à ceux des deux précédentes campagnes, voire trois précédentes campagnes pour le maïs, le sorgho et le triticale. Par rapport à la campagne précédente, une tonne de céréales s'échange entre 12 % (blé dur) et 35 % moins cher. A deux ans, la décote des prix actuels est plus modérée, à l'exception du blé dur pour lequel le repli est de -23 %.

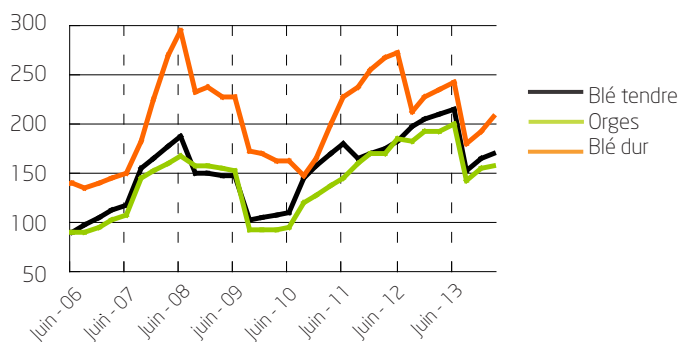
Pour les oléoprotéagineux, les prix actuels sont également tous inférieurs à ceux pratiqués il y a un an, avec une décote de -35 / - 40 euros sur les pois, les féveroles et le soja, de -103 euros sur le colza et jusqu'à -148 euros sur le tournesol. En revanche, il y a deux ans, les prix du soja, des pois et des féveroles étaient moins attractifs que les prix actuels, alors que les prix du colza et du tournesol bénéficiaient d'un bonus de respectivement 53 euros et 79 euros.

Blés et orges :

Blé meunier

Les prix de campagne moyens à la production du blé tendre, du blé dur et des orges font l'objet de majorations qui s'échelonnent entre +4 (orges) et +14 euros (blé dur) suite à l'intégration des transactions du troisième trimestre.

Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



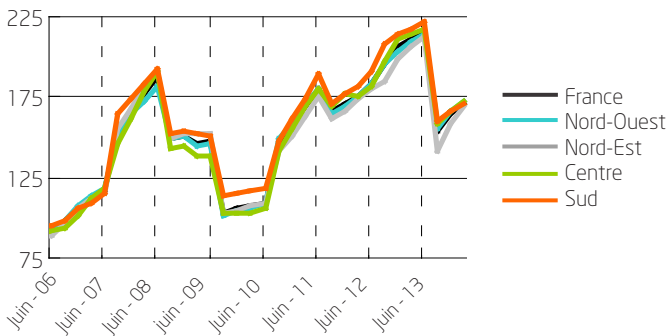
Source : FranceAgriMer

A ce stade de la campagne, le prix moyen du blé tendre se porte ainsi à 171 €/t (+7 euros par rapport au prix à mi-campagne), soit 40 euros de moins qu'il y a un an et 5 de moins qu'il y a deux ans. Il conserve toutefois un bonus comparé aux prix au 31 mars des récoltes 2008 à 2009, le bonus atteignant 64 euros par rapport au prix moyen 2009/10 provisoire. Ce prix moyen à la production du blé tendre est en revanche très proche de celui relevé en 2007/08 ainsi qu'en 2011/12.



L'intégration des transactions du troisième trimestre a nettement réduit les écarts de prix d'une zone à l'autre : à présent tous les prix moyens des regroupements régionaux sont compris dans un intervalle de 169 à 173 €/t.

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



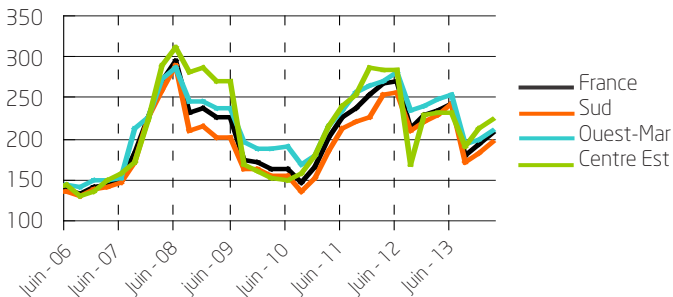
Source : FranceAgriMer

Blé dur

Le prix à la production du blé dur profite de la plus importante réévaluation suite à l'intégration des transactions du troisième trimestre : +14 euros. Sur les trois premiers trimestres, une tonne de blé dur s'est ainsi échangée contre 207 euros. Comme pour le blé tendre, c'est un prix provisoire proche de celui relevé sur la même période au cours de la campagne 2010/11. La décote par rapport à la précédente campagne approche 30 euros jusqu'à 60 euros par rapport à 2011/12 et 2007/08. Ce prix 2013/14 bénéficie en revanche d'un bonus de 45 euros comparé au prix provisoire 2009/10.

À l'échelle interrégionale, les réévaluations ont été relativement homogènes, comprises entre +12 et +16 euros suivant les regroupements régionaux. Au maximum, l'écart de prix entre deux regroupements régionaux atteint 28 euros. Les minima concernent toujours la zone Sud (197 €/t), alors que la zone Centre-Est profite des prix les plus attractifs (225 €/t).

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

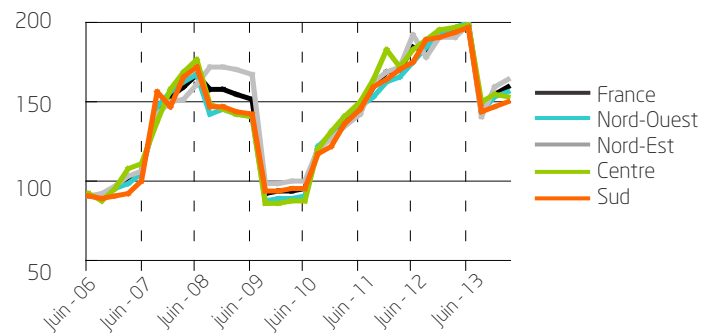
Orges

Le prix provisoire 2013/2014 des orges est réévalué de 4 euros seulement entre la consolidation à mi-campagne et ce nouvel exercice. Il se porte à 159 €/t. Depuis le début de cette campagne, les prix des orges sont ainsi calés sur ceux relevés au cours de la campagne 2007/08 et très proches de ceux de la campagne 2008/09. En revanche, le repli sur

un an atteint 34 euros et 12 euros sur deux ans. Les orges conservent un bonus sur les prix à mi-campagne des récoltes 2009 (+65 euros) et 2010 (+22 euros).

À l'échelle interrégionale, les disparités de prix se sont légèrement renforcées. Le différentiel de prix maximum relevé entre deux regroupements régionaux est de 15 euros. Les valeurs extrêmes concernent toujours les regroupements du Sud (149 €/t) et du Nord-Est (164 €/t).

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



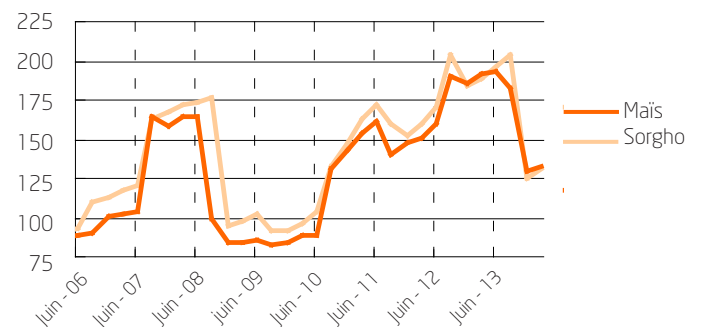
Source : FranceAgriMer

Maïs et sorgho

Après l'important effet d'ajustement à la baisse lié au démarrage de la récolte (-78 euros sur le maïs et -53 euros sur le sorgho avec les transactions du deuxième trimestre), les prix du maïs et du sorgho gagnent enfin quelques euros.

Le prix moyen du sorgho est réévalué de 4 euros par rapport à la consolidation effectuée au 31 décembre. Il se porte ainsi à 133 €/t, soit 59 euros de moins qu'il y a un an.

Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

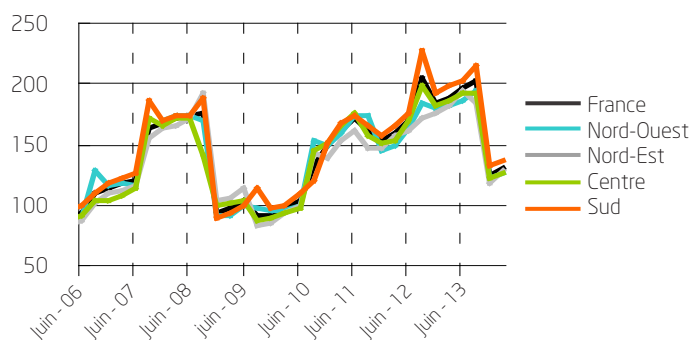


Source : FranceAgriMer

Le prix moyen provisoire du maïs gagne 6 euros pour s'établir à 131 €/t. Ce prix est le plus faible depuis la campagne 2009/10. La décote est proche de 60 euros par rapport aux prix pratiqués il y a un an et de l'ordre de 30 euros par rapport aux campagnes 2011/12 et 2010/11.

À l'échelle locale, les prix se sont une nouvelle fois rapprochés. Le différentiel de prix maximum est passé de 15 à 9 euros suite à la prise en compte des données du troisième trimestre. Le regroupement du Sud profite toujours des prix les plus attractifs (136 €/t), alors que dans les trois autres zones, une tonne de maïs s'échange autour de 127/128 euros.

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

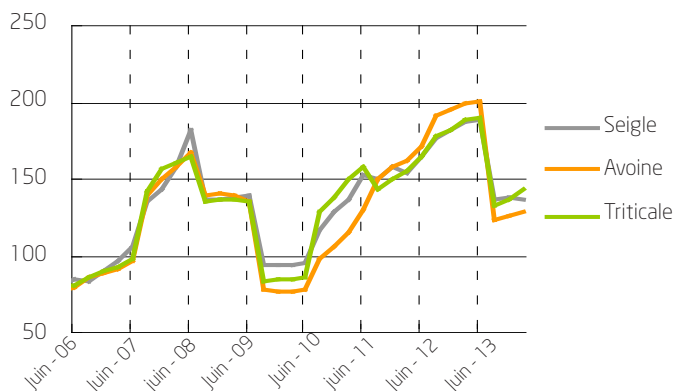


Source : FranceAgriMer

Seigle, avoine et triticale

L'intégration des données du troisième trimestre de campagne entraîne une légère correction à la baisse du prix à la production du seigle, à l'inverse des autres espèces enquêtées qui ont toutes profité de gains.

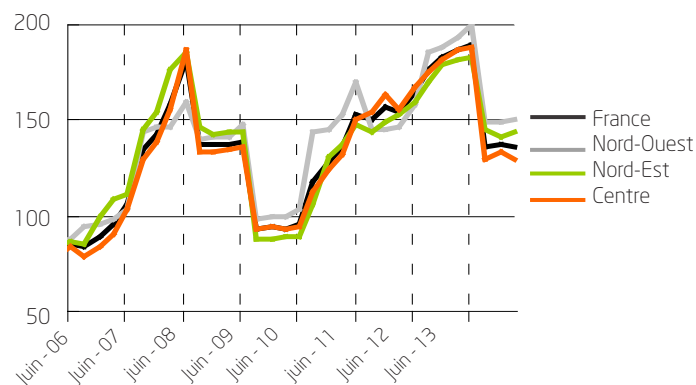
Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix moyen du seigle est corrigé de -2 euros, à 136 €/t. Ce repli est à mettre au compte d'achats à prix nettement réduits comparativement au prix moyen à mi-campagne, sur ce dernier trimestre dans la zone Centre (dont le prix moyen de campagne recule de 5 euros suite à cette nouvelle consolidation). Les disparités interrégionales se sont ainsi aggravées, le différentiel de prix maximum se porte à présent à 22 euros.

Seigle : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix du triticale, qui était à quasi parité avec celui du seigle à mi-campagne, bénéficie d'une réévaluation de 7 euros, à 144 €/t, un prix inférieur à celui des trois précédentes campagnes. Pour une tonne de triticale, l'agriculteur perçoit ainsi 45 euros de moins que sur la même période l'an passé. Les prix se maintiennent très homogènes à l'échelon local, avec un différentiel de prix maximum entre deux zones de seulement 6 euros.

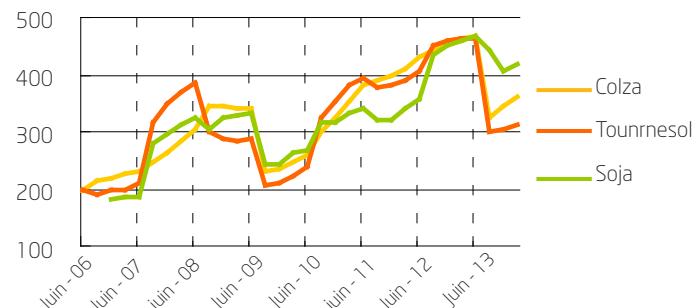
Le nouveau prix moyen de campagne de l'avoine est calculé à 129 €/t (+ 3 euros par rapport au prix calculé à mi-campagne). L'avoine est la céréale pour laquelle la baisse de prix par rapport à la campagne précédente est la plus importante : -71 euros. Les disparités de prix à l'échelle régionale se sont amoindries mais demeurent importantes : 17 euros séparent les minima du Nord-Est (122 €/t) des maxima relevés dans le Sud (139 €/t).

Oléagineux

Après les ajustements importants constatés sur les prix provisoires à mi-campagne (+22 euros sur le prix du colza et -35 euros sur celui du soja), les prix des oléagineux sont réévalués de +7 euros (tournesol) à +12 euros (colza et soja) suite à l'intégration des transactions effectuées au troisième trimestre.

Le prix moyen provisoire du soja s'établit à 419 €/t. Comme pour les protéagineux, ce niveau de prix est le plus élevé relevé depuis la mise en place de l'enquête, à l'exception de la campagne précédente, campagne de prix records pour toutes les espèces à l'exception du blé dur. Ce prix provisoire est en effet inférieur de 39 euros à celui calculé il y a un an.

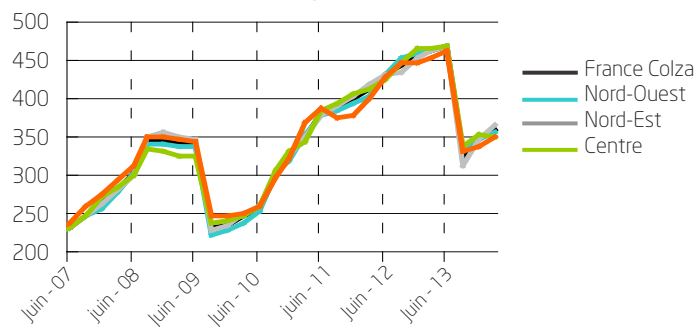
Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix d'achat moyen provisoire du tournesol est une nouvelle fois réévalué de 7 euros, à 313 €/t. Il conserve la plus importante décote sur un an de toutes les espèces enquêtées : 148 euros. Ce prix est également inférieur à celui relevé à mi-campagne en 2011/12 (-79 euros) et 2010/11 (-67 euros).

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



Le nouveau prix moyen provisoire 2013/14 du colza est réévalué de 12 euros par rapport à la mi-campagne, à 359 €/t. A ce niveau de prix, le recul se porte à -103 euros sur un an et -53 euros sur deux ans.

A l'échelle locale, des évolutions contrastées ont modifié la hiérarchie interrégionale. Ainsi, le prix moyen relevé dans le regroupement du Centre qui était le plus attractif à mi-campagne, s'est légèrement effrité suite à la prise en compte des transactions du troisième trimestre. A présent, c'est dans ce regroupement, avec celui du Sud que sont enregistrés les prix du colza les plus faibles, autour de 350 €/t. Cette nouvelle consolidation fait apparaître des maxima dans le regroupement du Nord-Est (367 €/t).

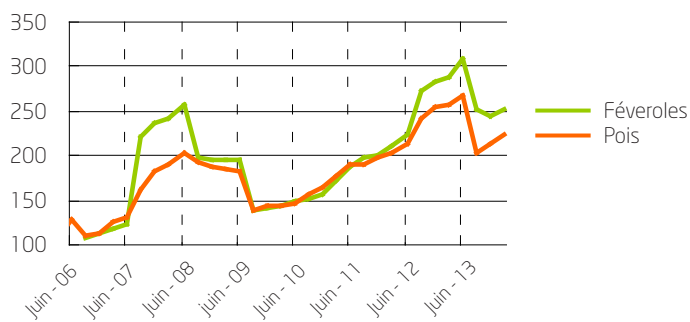
Protéagineux :

La prise en compte des données complémentaires du troisième trimestre de campagne a conduit à des réévaluations comparables sur les prix des pois et des féveroles : +7/8 euros. Les féveroles conservent ainsi un bonus de 30 euros par rapport aux pois.

Une tonne de féveroles s'échange ainsi contre 252 euros, soit 37 euros de moins qu'il y a un an. A l'exception de la campagne précédente, ces prix au 31 mars sont donc les plus élevés depuis le début de cette enquête, soit depuis la campagne 2006/07 pour les féveroles.

Le prix provisoire des pois à la fin du troisième trimestre de campagne s'établit à 222 €/t. La dépréciation par rapport aux prix pratiqués l'an passé est comparable à celle constatée sur les féveroles : -35 euros. Comme pour les féveroles, ce niveau de prix est le plus élevé depuis la mise en place de l'enquête pour cette espèce (2005/06) à l'exception de la campagne précédente.

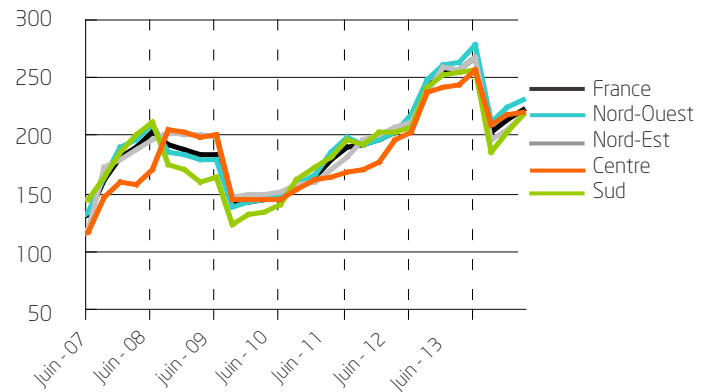
Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

A nouveau ce trimestre, des ajustements à l'échelle régionale ont conduit à des prix plus homogènes, le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux reculant de 21 à 13 euros. Ainsi, le regroupement du Centre a encore profité de réévaluations supérieures à la moyenne (+13 euros). Cette zone conserve toutefois les prix les moins attractifs (217 €/t), les zones du Nord-Est et du Sud enregistrant des prix très proches (219 €/t). Le Nord-Ouest profite toujours des prix les plus élevés : 230 €/t.

Pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Directions Régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

Les prix payés au x producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour le 3^e trimestre de la campagne 2013/14 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2014

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr/ / www.agriculture.gouv.fr/ / Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : mai 2014

Sources principales : FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161

